

SECONDAIRE

ANNEXES



Engagement au respect des règles d'utilisation des technologies de l'information par les élèves Élèves du secondaire 2023-2024

ANNEXE B

Il est suggéré aux parents de faire la lecture de ce document et d'en discuter avec leur enfant.

Le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) met à ta disposition du matériel informatique tel qu'un ordinateur, un Chromebook, des robots, une caméra numérique, une imprimante, et te fournit un accès à son réseau. Tu dois utiliser ces outils dans un contexte éducatif, en lien avec la mission de ton école. Pour ce faire, des règles d'utilisation t'informent de tes **droits**, mais aussi de tes **obligations**.

Nous te demandons de prendre connaissance des règles d'utilisation et de t'engager à les respecter.



Tu dois **obtenir la permission** d'un adulte responsable avant d'utiliser du matériel informatique qui t'appartient ou qui appartient au CSSMI.



Tu dois **prendre soin** du matériel informatique. Si tu es témoin d'un vol ou de vandalisme, mentionne-le à un adulte responsable.



Tu dois **éviter de divulguer** des **informations personnelles (nom, adresse, etc.)** te concernant ou concernant d'autres personnes par courriel, sur Internet et sur les médias sociaux. Réfléchis avant de publier.



Tu dois garder ton **code d'accès** et ton **mot de passe secret** afin que personne d'autre ne les utilise.



Tu dois être **respectueux envers les autres** et ne pas employer un langage vulgaire, menaçant, diffamant, insultant, et t'abstenir de faire des commentaires racistes ou du harcèlement.



Tu ne dois pas publier de **photo** ou de **vidéo** sans le **consentement** des personnes y apparaissant.



En aucun cas, tu ne dois **posséder ou diffuser** du contenu inapproprié à caractère violent, haineux, indécent, sexuel, ou raciste et participer à des **activités interdites ou illégales**.



Pour éviter les problèmes sur les médias sociaux, assure-toi d'avoir bien **sécurisé ton profil**. Avant d'écrire quoi que ce soit sur ces réseaux sociaux qui sont publics, demande-toi si les membres de ta famille pourraient lire ce que tu écris sans en être vexés.

Ton accès au matériel informatique ou au réseau du CSSMI peut t'être retiré en tout temps et ton enseignant, ta direction d'école et/ou le CSSMI peuvent entreprendre des conséquences conformément au Code de vie de ton école si tu ne respectes pas les règles d'utilisation des technologies de l'information du CSSMI.

Une version complète de la Politique (RTI-06) et de l'écrit de gestion (RTI-07) portant sur l'utilisation des technologies de l'information sont disponibles sur le site du Service des ressources des technologies de l'information en cliquant [ici](#).

Signature de l'élève

Date

Signature du parent

Date

Formulaire d'autorisation

Autorisation générale d'utilisation de photos, d'enregistrement audio et vidéo ou de production d'élèves – Année scolaire 2023-2024

ANNEXE D

Identification de l'élève	
Nom	
Prénom	
Niveau scolaire	
Nom de l'établissement	

Dans le **cadre des activités de l'école** (présentation en classe, récréation, sorties, activités parascolaires, voyages, etc.), le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) sollicite **votre autorisation pour utiliser l'image de votre enfant à des fins d'information et de promotion**. Nous aimerions également obtenir votre **consentement à l'utilisation, la reproduction et la diffusion de différentes productions de votre enfant**. L'autorisation est valide pour l'année scolaire en cours.

Dans ce contexte, **j'accepte que des photos, enregistrements ou vidéos de mon enfant** soient pris au cours des activités de l'école ou de la classe en sachant qu'ils pourront être utilisés gratuitement, selon le cas, à des fins de publication ou de diffusion selon les choix que vous aurez sélectionnés.

Identification des éléments autorisés dans le cadre des activités de l'école	Cochez si vous êtes d'accord	
	OUI	NON
1. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives de mon enfant et son utilisation à des fins d'impression ou de diffusion restreinte dans l'école (mention d'honneur, mosaïque des élèves, album des finissants, journal de l'école, cadre numérique de l'école, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion dans les médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion sur Internet (site Web de classe, de l'école, du CSSMI, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. J'autorise le CSSMI à disposer des droits de reproduction et de diffusion des productions ou prestations de mon enfant sans contrepartie (travaux en arts plastiques, textes écrits, musique, théâtre, concert, production en informatique, etc.).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du :		

Nom du parent ou du tuteur
(écrire en lettres moulées)

Signature du parent ou du tuteur



Formulaire d'autorisation de participation à un ou des projets sur un environnement numérique ou Web

Élèves primaire et secondaire – Année scolaire 2023-2024

ANNEXE F

Ce formulaire est complémentaire aux formulaires d'autorisation aux environnements numériques accessibles sur le [Portail Parents](#). Celui-ci, en version papier, est nécessaire lorsque l'authentification à une ressource **ne s'effectue pas** à l'aide d'un [connecteur Google](#) ou [Microsoft](#).

Identification de l'élève	
Nom, Prénom	
Niveau scolaire	
Nom de l'établissement	

Dans le cadre du ou des projets énumérés ci-après, nous sollicitons votre autorisation afin que votre enfant s'authentifie à une ou des ressources numériques.

Nom de l'environnement ou du média	Titre et description du projet	Durée

Le CSSMI s'est doté d'un plan d'action et d'outils de référence afin de mieux encadrer et comprendre l'utilisation des environnements numériques dans un cadre pédagogique.	Cochez si vous êtes d'accord	
	OUI	NON
Ces outils sont disponibles sur le site Internet du centre de services scolaire en cliquant ici .		
J'autorise la connexion aux ressources numériques ci-haut mentionnés afin que mon enfant participe aux projets pédagogiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du : _____

(nom du parent ou tuteur en lettres moulées)

(signature du parent ou du tuteur)

ANNEXE H

Nom : _____

Cette convention est destinée aux élèves de
l'école : _____

PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa mission éducative, le Centre de services scolaire des Mille-Îles (CSSMI) met à la disposition des élèves un réseau Wi-Fi avec authentification.

L'école _____ permet l'utilisation d'appareils personnels (tablette, ordinateur, cellulaire), mais encadre cette utilisation par une **convention** visant à sensibiliser et à responsabiliser les utilisateurs.

La présente **convention** s'adresse à tous les élèves désirant faire usage d'un appareil personnel à l'école sur le réseau du CSSMI. Cette **convention** signée est valide pour la durée d'une année scolaire.

1. CONDITIONS D'UTILISATION ET ACCÈS AU RÉSEAU DU CSSMI

- 1.1 L'utilisation d'appareils personnels et l'accès au réseau du CSSMI sont permis pour les élèves si le code de vie de l'école le permet.
- 1.2 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de quelque problème que ce soit qui pourrait survenir sur les appareils personnels des élèves, suite à leur branchement au réseau du CSSMI.
- 1.3 Le Service des ressources technologiques de l'information (SRTI) ou le personnel de l'école ne pourra être tenu d'effectuer des installations sur un appareil personnel. Le téléchargement et la mise à jour de logiciels, d'applications, « plugins » ou autres sont de la responsabilité du propriétaire de l'appareil personnel.
- 1.4 L'école se réserve le droit de procéder à des vérifications sur tous les appareils personnels des élèves accédant au réseau du CSSMI pour s'assurer que les utilisateurs respectent le cadre d'utilisation, si le CSSMI a des raisons sérieuses de croire que l'élève fait un usage de son appareil et du réseau qui contrevient au code de vie de l'école ou à la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information du CSSMI et à la présente convention ou en cas d'urgence.
- 1.5 L'école et le transporteur scolaire ne pourront en aucun cas être tenus responsables de la perte, du vol ou du bris des appareils apportés à l'école par leurs utilisateurs.
- 1.6 L'école ne pourra en aucun cas être tenue responsable de tout charge ou coût en lien avec l'utilisation des appareils personnels apportés à l'école par leurs utilisateurs.

2. CADRE D'UTILISATION

- 2.1 L'accès au réseau du CSSMI par tout appareil personnel est permis lors des périodes de cours **à condition que l'enseignant en donne l'autorisation** et que l'utilisation vise un but pédagogique.
- 2.2 L'accès au réseau du CSSMI par tout appareil personnel est autorisé en dehors des périodes de cours à condition que l'utilisateur respecte les dispositions décrites dans cette convention.
- 2.3 L'usage du réseau du CSSMI est strictement interdit lors des évaluations à moins que l'enseignant ne le permette.

3. RESPECT DE LA POLITIQUE RELATIVE À L'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'utilisation d'appareils personnels et du réseau du CSSMI doit se faire dans le respect de la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information du CSSMI (RTI-06). Il est notamment interdit :

- d'utiliser sans autorisation un code d'utilisateur ou un mot de passe autre que le sien;
- de divulguer son code d'utilisateur ou son mot de passe;
- de diffuser sans autorisation des renseignements personnels sur d'autres personnes, tels que: nom, adresse civique, numéro de téléphone personnel, photographies, vidéos, etc.;
- de porter atteinte à l'intégrité ou à la confidentialité des données d'autres utilisateurs ou d'autres organismes;
- d'utiliser les systèmes informatiques du CSSMI dans le but d'endommager, d'altérer ou de perturber ses ordinateurs ou ses systèmes de quelque façon que ce soit;
- de produire des communications irrespectueuses ou d'utiliser des jurons ou des expressions vulgaires;
- d'envoyer ou demander du contenu de nature haineuse, violente, indécente, raciste, pornographique ou, d'une manière ou d'une autre, illégale ou incompatible avec la mission éducative de l'institution;
- de créer, posséder, télécharger, accéder, transmettre ou distribuer du matériel sexuellement explicite ou associé à des actes de violence;
- de participer à toute forme de harcèlement ou de menace, d'activité de cyberintimidation ou d'activités illégales.

4. SANCTIONS EN CAS DE NON-RESPECT

Le non-respect d'un des éléments de cette **convention** pourra entraîner les sanctions prévues au code de vie de l'école ainsi que dans la Politique relative à l'utilisation des technologies de l'information (RTI-06), notamment le retrait de l'accès au réseau du CSSMI et le privilège d'utiliser un appareil personnel.

Mon engagement à l'école :

ÉLÈVE

numéro de fiche :

Moi, _____, j'ai lu la présente convention d'utilisation du réseau du CSSMI et je m'engage à la respecter. Je demande donc la permission d'avoir accès au réseau du CSSMI avec mon appareil personnel à l'école _____.

Signature

Date

PARENT DE L'ÉLÈVE MINEUR

Moi, _____, j'ai lu la présente convention d'utilisation du réseau du CSSMI et je m'engage à la respecter et la faire respecter par mon enfant.

Signature

Date